

### **Retranscription de l'interview d'Arsène Rodrigues**

- Parlez-moi de vous, de votre choix pour une profession financière et de votre parcours professionnel

J'ai commencé mon baccalauréat en comptabilité en 2010 grâce au mari d'une tante qui était expert-comptable. Il m'a donné envie de me plonger dans ce métier, car pour lui le métier était plein d'attraits et en constante évolution.

J'ai commencé à travailler en tant que comptable pour une banque luxembourgeoise, avant de revenir en Belgique travailler pour une banque en Belgique. Après 2/3 ans, je me suis rendu compte que les tâches du secteur ne correspondaient pas à ce que je voulais faire dans ma vie. C'est en croisant un ancien camarade de classe qui venait de devenir expert-comptable qui m'a donné l'envie de m'inscrire à l'institut des experts-comptables, avant de postuler dans une fiduciaire.

3 années plus tard, j'ai voulu travailler chez Deloitte pour me perfectionner dans le conseil fiscal notamment en matière de TVA, qui est une matière que j'affectionne particulièrement.

1 année plus tard, j'ai souhaité passer indépendant, pour me perfectionner dans ce qui me plaisait et garder une certaine indépendance vis-à-vis de ma clientèle.

- Qu'est-ce qui vous plaît/déplaît dans la profession ?

Ma satisfaction, je la tire via la reconnaissance de la clientèle avec le travail que je leur fournis, avoir leur retour positif après les heures consacrées sur leur dossier est très gratifiant. J'ai toujours voulu être l'accompagnateur de ma clientèle et les suivre tout au long de l'évolution de leur carrière professionnelle/de l'évolution de leur société.

Ce que je trouve plus contraignant est la vitesse à laquelle toutes les matières évoluent, avec des révisions parfois entières de code, que ce soit de la TVA, du code des sociétés, des taxes indirectes, ces changements pouvant survenir toutes les années et nécessitant sans cesse de se former pour rester à jour.

- Dans le cadre de votre travail, avez-vous déjà travaillé avec des outils permettant d'automatiser votre travail ? Lesquels et qu'avez-vous pu en tirer ?

Bien sûr, depuis quelques années nous travaillons avec Horus, qui dispose d'une OCR avec une excellente reconnaissance de tous les tickets et avec une plateforme d'échange avec les clients très facile d'utilisation, ce qui nous a fait gagner un temps fou dans les échanges avec les clients, dans les encodages, pour réunions de situations mensuelles, les clients ayant accès en temps réel à leurs chiffres, et ils peuvent eux-mêmes déposer leurs documents sur la plateforme. Une simple photo peut directement être envoyée en PDF.

Nous avons également un autre programme, Silverfin, qui nous permet de travailler plus dans l'analyse des dossiers, ces informations étant également accessibles en temps réel par le client, ainsi qu'aux tableaux de bord que nous réalisons. Cela permet une meilleure compréhension entre le client et l'expert dans les échanges.

Avec ces gains de temps, qui remplacent des tâches assez rébarbatives, je peux par exemple maintenant faire de la prospection, c'est-à-dire travailler à augmenter mon portefeuille, quelles sont les fiduciaires à vendre, quels sont les jeunes talents que je pourrais engager. Je n'aurais pas eu le temps de faire tout ça, sans la mise en place de ces outils.

- Pensez-vous que la numérisation/digitalisation/dématérialisation présentent un risque pour la profession ?

Dans un premier temps, il y a 5/6 ans, j'aurais eu tendance à dire que oui. Mais suite aux évolutions qu'a connues le métier ces dernières années, avec l'automatisation des tâches répétitives, nous pouvons revenir au cœur même du métier qui, à mon sens, sont les conseils et l'accompagnement. Ces gains de temps nous permettent maintenant d'être de vrais conseillers, et je ne pense pas qu'un jour ces conseils puissent être remplacés par une quelconque intelligence artificielle, la législation étant constamment en train d'évoluer. La digitalisation permet donc selon moi de revenir au fondement du métier. Il y a 5/10 ans maintenant, un des fondamentaux du métier était l'encodage, maintenant nous avons plus le temps de suivre des formations pour nous tenir à jour des nouveautés.

- Comment voyez-vous la profession dans les années à venir ?

Selon moi, la profession va prendre de plus en plus de place dans les entreprises et auprès des indépendants. Les conseils devenant de plus en plus avisés, grâce aux programmes qui deviennent de plus en plus performants. Certes au début, ces nouveautés nécessitent beaucoup de paramétrages, mais une fois les paramétrages faits, nous disposons de plus de temps pour prodiguer les meilleurs conseils, nous pourrons plus mettre la touche commerciale du métier en avant.

- Souhaitez-vous rajouter un élément ?

Non, je ne pense avoir rien à ajouter, si ce n'est que je pense que la digitalisation est le monde de demain pour notre profession, qui nous permettra d'être encore meilleurs !

## Retranscription de l'interview d'Indrit Peposhi

- Parlez-moi de vous, de votre choix pour une profession financière et de votre parcours professionnel

J'ai fait un bachelier en comptabilité à l'EPHEC et suis occupé à terminer un master en sciences de gestion à finalité, expertise comptable et conseil fiscal.

J'ai été intéressé par ce métier, car mes 2 parents sont indépendants, et leur comptable était un conseiller primordial, ce qui m'a guidé naturellement vers ce métier, car j'aimais déjà aider mes parents dans leurs chiffres et voulait en apprendre plus.

Je travaille depuis maintenant bientôt 3 ans en fiduciaire et suis principalement gestionnaire de dossier, c'est-à-dire que je fais un peu de fiscalité, un peu de compta, sans être concentré sur un secteur bien spécifique.

La fiduciaire travaille avec Yuki et FID-manager, ainsi que le logiciel Caseware.

Nous n'avons plus de dossiers matériels et tout se fait sur PC.

Qu'est-ce qui vous plaît/déplaît dans la profession ?

Pour ce qui me déplaît, c'est le côté répétitif en tant que junior que peuvent avoir certaines tâches. Pour moi, passer la plupart du temps sur les encodages, c'est détestable. On a vite fait le tour, un extrait de compte est un extrait de compte, une facture est une facture, au bout de quelques années on n'est plus surpris par cette partie du métier. Pour ce qui me plaît, c'est le contact client, j'ai la chance d'avoir de très chouettes clients qu'il est agréable d'accompagner, les missions un peu plus spéciales m'intéressent aussi, j'aime ce qui me sort de mon quotidien.

- Dans le cadre de votre travail, avez-vous déjà travaillé avec des outils permettant d'automatiser votre travail ? Lesquels et qu'avez-vous pu en tirer ?

Je suis arrivé un an après que la fiduciaire ait mis en place Yuki.

Des échos que j'ai pu avoir de mes collègues, la transition sur un tout nouveau logiciel a été compliquée. Intégrer tous les bilans dans ce nouveau logiciel, tout en continuant la gestion des dossiers au quotidien, cela a été chaud. Mais le gain de temps est venu par la suite, avec Yuki on gagne énormément de temps, le logiciel remplace clairement une personne. En contrepartie, le logiciel représente un coût important.

Idem avec Fid-Manager et Caseware, qui nous permettent de nous assurer que tous les dossiers fiscaux sont complets et que toutes les tâches ont bien été réalisées.

- Pensez-vous que la numérisation/digitalisation/dématérialisation présentent un risque pour la profession

Selon moi, le simple assistant comptable qui ne fait que des encodages, toutes ces nouveautés peuvent représenter un risque pour lui. Mais pour les autres, que du contraire, je pense que cela

va amener plus de conseils, plus d'accompagnements clients, pour bien cibler ses besoins alors que maintenant on a plus tendance à se contenter de faire les formalités légales. C'est là pour moi l'intérêt de la digitalisation, d'apporter plus de valeur ajoutée à nos services via nos conseils. Dans ma vision idéale, j'espère que nous n'aurons plus d'encodages à faire pour nous concentrer sur le conseil. Dans mon entourage, j'ai aussi l'impression que personne n'aime les encodages et tout le monde préfère privilégier le relationnel avec le client. Nous pourrions peut-être même créer de nouveaux services, car nous disposons de plus de temps, pour chacun se spécialiser sur un service comme par exemple la cryptomonnaie, les responsabilités sociétales, les normes européennes.

- Avez-vous déjà entendu parler des utilités que pourraient avoir la blockchain, les XBRL, .. pour le métier ?

Oui bien sûr, par exemple avec Yuki nous utilisons le format XBRL, et tous les clients qui ont un logiciel connecté à Yuki envoient leurs factures en XBRL et leurs factures sont reconnues automatiquement, et ça, c'est génial. Pour ce qui est de la blockchain, j'en ai déjà entendu parler, mais je ne vois pas encore ce que ça pourrait amener dans l'avenir de la compta, peut-être une meilleure sécurité informatique, mais je pense que c'est encore quelque chose qui doit être étudié. L'intérêt avec ces nouveautés est leur caractère user-friendly et le gain de temps qu'elles nous procurent.

Je pense aussi que les intelligences artificielles vont avoir un impact phénoménal plus tard, je suis sûr que nous aurons des outils qui feront des bilans pour nous, qui prépareront des mails pour les clients pour nous, avec par exemple des mails d'attention pour l'horeca pour avertir lorsque les marges deviennent douteuses.

- Souhaitez-vous ajouter un élément ?

Je pense que dans notre métier, nous allons être amenés à devenir un peu à moitié informaticiens. Nous vivons dans un monde où nous avons une inflation de données, où l'on en demande toujours plus toujours, toujours plus vite, avec de plus en plus de gens. Il me semble primordial de s'intéresser à tous ces outils informatiques pour la suite.

## Retranscription de l'interview de Dorian Bruneau

- Parlez-moi de vous, de votre choix pour une profession financière et de votre parcours professionnel

J'ai souhaité faire de la comptabilité, car j'ai toujours souhaité faire de la gestion. Un bachelier en comptabilité était ce qui se rapprochait le plus de ce que je voulais faire, j'étais fort intéressé par tout ce qui était le fonctionnement d'une entreprise.

J'ai choisi la fiduciaire, car dans une fiduciaire on peut gérer un portefeuille de clients, où l'on est plus proche des clients que dans une grosse entreprise.

Le fait qu'on apprend énormément de choses en fiduciaire, d'être un peu touche à tout me correspondait le plus.

Au niveau de mon parcours professionnel, j'ai travaillé pendant deux années dans une big 4, et suis depuis un peu moins d'un an dans une plus petite fiduciaire.

### Qu'est-ce qui vous plaît/déplait dans la profession ?

Pour ce qui me plaît, c'est donc la diversité du métier et le contact avec le client, le fait d'en apprendre un peu plus tous les jours sur leurs projets et de pouvoir les accompagner en répondant à leurs questions.

Dans ce qui me déplaît, il y a le stress lié à toutes les matières qui doivent être apprises pour pouvoir répondre aux différentes questions des clients, et le fait que pour certains clients, nous n'apportons pas de plus-value à notre travail. Certains se contentant d'avoir une comptabilité légale, il faut ensuite leur justifier d'éventuelles augmentations sur leurs factures, par exemple dans le cas où nous avons dû établir les registres UBO pour nos clients. Ils ne savent pas spécialement pourquoi nous avons dû passer du temps à faire certaines tâches et leur mécontentement se répercute au moment de la réception de leurs factures.

- Dans le cadre de votre travail, avez-vous déjà travaillé avec des outils permettant d'automatiser votre travail ? Lesquels et qu'avez-vous pu en tirer ?

Dans mon cas, j'ai un peu rétro-pédalé en passant d'une big 4 à une plus petite fiduciaire.

Dans la big 4, j'utilisais exact online et Silverfin, et ici je travaille avec Winbooks et Kluwer.

Passer de Exactonline à Winbooks est un retour en arrière. L'OCR d'exacte étant performant, un paquet pouvait être encodé et vérifié en peu de temps. Exact avait également un système de « bulles ». Les bulles vertes indiquant que le logiciel avait reconnu et bien identifié la facture, une bulle orange lorsque le logiciel a un doute, et une bulle rouge si la facture était nouvelle ou qu'il ne l'a pas reconnue. A contrario, l'OCR de Winbooks est si peu performante qu'il est plus facile d'encoder à la main. À titre de comparaison, un paquet de 40 factures pouvait être encodé en une quinzaine de minutes avec Exact, là où cela peut prendre deux heures avec Winbooks.

Le travail au sein de la plus petite fiduciaire étant déjà assez conséquent, personne ne prend le temps d'essayer de mieux programmer l'OCR ou de mettre en place de nouveaux produits.

De plus, il serait difficile pour les personnes les plus expérimentées, qui travaillent dans les plus gros dossiers, d'être formés et de modifier complètement leur process. Il est très difficile de les faire changer.

- Pensez-vous que la numérisation/digitalisation/dématérialisation présentent un risque pour la profession

Moi qui ai fait un TFE sur la digitalisation, c'est clair que l'on se tourne plus vers un métier de conseils que vers un métier d'encodages.

Mais quand je vois comment l'on fonctionne chez nous, et pourtant nous sommes quand même une plutôt grosse PME, je pense que l'on n'est pas encore du tout au point. Certains de mes collègues préfèrent encore ne travailler qu'avec du papier.

Après, d'avoir dû revenir à la base en faisant quasiment tout manuellement n'a pas que des désavantages. Dans la big 4, je n'avais qu'à appuyer sur un bouton pour que des opérations se fassent. Que maintenant, je trouve que j'ai plus appris en apprenant à tout faire moi-même et de devoir me plonger dans le fond des choses. C'est une inquiétude que j'ai pour les jeunes générations, tout automatiser c'est bien, mais comment sauront-ils faire une vérification si nécessaire ?

- Comment voyez-vous la profession dans les années à venir ?

Comme dit précédemment, je pense que nous nous dirigeons vers un métier de conseils, où les clients viendront vers nous pour des questions diverses, telles que « penses-tu que je puisse prendre un apprenti ? Une idée de ce que ça va me coûter ? Comment cela va-t-il se répercuter sur mon chiffre d'affaires ? Que puis-je faire pour optimiser mon impôt ? ». Toutes des questions que les clients peuvent déjà nous poser, mais peu le font, car nous manquons encore de temps.

Mais je pense que les encodages ont encore de beaux jours devant eux. Notamment par rapport aux anciennes générations, il est selon moi dur de dire à une personne plus âgée que nous allons changer complètement et modifier leur manière de travailler.

- Avez-vous déjà entendu parler des utilités que pourraient avoir la blockchain, les XBRL .. pour le métier ?

Oui j'ai déjà entendu parler de la blockchain, il me semble que certains pays l'utilisent déjà pour tout ce qui est des contrats de notaires, et qu'on appelle des « smart contrat ». Je ne sais pas exactement comment cela fonctionne, mais l'intérêt premier est je pense que cela rend les contrats infalsifiables. Ça pourrait être fort utile en comptabilité, si cela était chapeauté par l'administration, car il serait au courant de tout. Il n'y aurait plus de

déclaration à faire puisque l'administration serait déjà certaine des informations qu'elle aurait reçues.

Pour ce qui est des formats de factures XBRL, je n'ai jamais utilisé ça dans mon travail.

- Souhaitez-vous rajouter un élément ?

Pour moi la digitalisation c'est l'avenir, mais je pense que la technologie va plus vite que la mise en place. Pour moi, le plus gros effort sera de former les gens, car la technologie est quelque chose qui avance très vite.

## Retranscription de l'interview de Valérie Jouniaux

- Parlez-moi de vous, de votre choix pour une profession financière et de votre parcours professionnel

La compta est un peu venue à moi toute seule, je me suis lancée là-dedans et j'ai directement aimé ça.

Après mes études j'ai été engagée pendant 6 mois pour travailler pour un garage, avant d'être embauchée dans une fiduciaire et j'y suis restée depuis 31 ans.

### Qu'est-ce qui vous plait/déplait dans la profession ?

Dans ce qui me déplait, les clients sont de plus en plus pressants, car il leur faut de plus en plus tout, tout de suite. Dès qu'il leur faut un prêt, ils viennent vers nous à la dernière minute, et quand on a besoin d'informations on reçoit les informations au dernier moment. Un autre élément pénible du travail est toutes les mises à jour législatives, qui nous obligent à constamment réapprendre toutes les matières.

- Dans le cadre de votre travail, avez-vous déjà travaillé avec des outils permettant d'automatiser votre travail ? Lesquels et qu'avez-vous pu en tirer ?

Dans ma fiduciaire, on a commencé à travailler avec Fid-Manager, un programme de gestion en fiduciaire qui nous aide pour établir les tâches, vérifier que tous les dossiers sont rentrés et correctement. On pourrait également mettre en place la facturation automatique mais ça n'a pas encore été établi. Les prestations sont encodées sur Fid managé, mais la facturation n'est pas encore faite sur Winbooks, mais elle est faite sur un vieux logiciel, mon chef, assez âgé, n'étant pas encore prêt à faire le transfert sur Winbooks.

Même de rien, déjà ne plus devoir se fier à nos listes Excel représente déjà un gain.

Sur Winbooks, nous avons également mis en place les CODA pour certains clients, ce qui représente également un gain de temps.

Pour ce qui est de la reconnaissance OCR, celle-ci ne fonctionne pas et nous devrions faire appel à un informaticien.

Même chose pour ce qui est de scanner nos dossiers, beaucoup de nos clients sont encore assez âgés, et amènent tous leurs documents en papier, et notre scanner n'est pas encore assez performant pour scanner efficacement tout.

Notre travail étant déjà assez énergivore, personne ne prend le temps de régler tout ça, notre manière de fonctionner étant rodée depuis des années par les plus anciens.

- Pensez-vous que la numérisation/digitalisation/dématérialisation présentent un risque pour la profession ?

Il y a peut-être un risque pour les aides-comptables, mais pour ce qui est de la profession en tant que telle, non je ne pense pas. La profession va certes être plus axée sur le conseil, mais il faudra également toujours effectuer un travail de vérification des opérations passées.

Selon moi, la digitalisation permettra d'améliorer les conseils ou les services proposés aux clients, ce qu'on ne sait actuellement pas toujours faire, ou sur demande exceptionnelle.

- Comment voyez-vous la profession dans les années à venir ?

Selon moi, dans le futur, le métier sera comme dit précédemment plus axé sur le conseil et les vérifications. Ce qui risque aussi d'arriver est que la législation va s'adapter, par exemple comme en France, où les fiduciaires sont agréées par l'État.

- Avez-vous déjà entendu parler des utilités que pourraient avoir la blockchain, les XBRL... pour le métier ?

J'ai déjà entendu parler du blockchain, notamment dans des cours de digitalisation, mais je ne saurais plus dire à quoi cela correspond ni quelles pourraient être ses utilités dans la comptabilité.

Pour ce qui est des fichiers XBRL, nous établissons déjà nos déclarations BNB sur ce format, mais c'est tout.

- Souhaitez-vous rajouter un élément ?

Un des gros problèmes pour nous pour la mise en place de la digitalisation est que nous avons déjà une surcharge de travail et n'avons pas de temps à consacrer pour la mise en place de nouvelles technologies. Il nous faudrait en fait une personne en plus qui devrait chercher les meilleures options, je sais par exemple que certaines fiduciaires décident d'engager un informaticien qui est spécialisé là-dedans, mais ce n'est pas le cas chez nous.

## Retranscription de l'interview d'Emilie Labrousse

- Parlez-moi de vous, de votre choix pour une profession financière et de votre parcours professionnel

J'ai commencé dans le durant de mes études secondaires une branche avec des cours comptables.

Je faisais déjà des stages à l'époque dans l'entreprise Carlier, pour ensuite, une fois que diplômée de mon bachelier en comptabilité, travailler pendant un mi-temps en fiduciaire et l'autre mi-temps chez Carlier. Pour ensuite passer en CDI à temps plein chez Carlier.

Je me suis tournée vers cette branche et Carlier, car l'entreprise appartient à mes parents, et c'était une façon pour moi de pouvoir les aider dans leur commerce.

### Qu'est-ce qui vous plaît/déplaît dans la profession ?

Ce qui me plaît dans ce travail, plus spécifiquement chez Carlier, est que je suis un peu polyvalente, je fais à la fois de la comptabilité, du commercial, de l'administratif, je traite des commandes.

Pour ce qui me déplaît, il y a beaucoup de choses qui sont obsolètes, et qui sont amenées à changer, notamment des points liés à la digitalisation qui commencent à être mis en place.

- Dans le cadre de votre travail, avez-vous déjà travaillé avec des outils permettant d'automatiser votre travail ? Lesquels et qu'avez-vous pu en tirer ?

Pour la comptabilité nous fonctionnons avec Kluwer, et pour le commercial nous utilisons un programme personnalisé.

Récemment, depuis un peu plus d'un an, l'entreprise a engagé un informaticien, et depuis nous avons demandé à cet informaticien pour que l'on puisse réaliser des transferts entre le programme comptable et celui commercial, c'est-à-dire que l'on puisse exporter les listes clients/fournisseurs, les commandes. Également des transferts via Excel, vu que nous caisses sont tenues par Excel, les informations pouvant ainsi directement être encodées dans les autres logiciels sans faire double emploi.

Ce qui est pratique avec ce programmeur est que nous pouvons lui demander de travailler sur tous les points sur lesquels nous souhaitons des améliorations.

Donc concrètement des points noirs je n'en vois pas forcément, puisque nous mettons en place ce que nous souhaitons en interne, si ce n'est que certains points doivent encore être à développer pour automatiser le travail. Par exemple, lorsqu'un client passe commande auprès d'un commercial dans la cour ou se trouve les marchandises, pour l'instant on leur rédige un bon avec ce qu'ils ont sélectionné, et ils doivent apporter ce bon dans leur magasin pour qu'on établisse la facture. Nous souhaiterions qu'à l'avenir la commande soit faite directement via tablette ou autres, et que le lien se fasse directement pour la facture.

- Pensez-vous que la numérisation/digitalisation/dématérialisation présentent un risque pour la profession ?

Non pour ma part je m'inquiète pas pour l'avenir de la profession, d'une part parce que même si l'on automatisait la partie comptable, il faudrait quand même faire des vérifications de ce qui a été passé.

La mise en place d'outils qui me facilitent la tâche sont les bienvenus, cela me donne plus de temps pour m'assurer que tout est OK, vérifier les comptes clients et fournisseurs s'assurer que les rappels ont bien été faits, ou même pour pouvoir passer plus de temps sur mes autres tâches administratives et commerciales.

- Avez-vous déjà entendu parler des utilités que pourraient avoir la blockchain, les XBRL... pour le métier ?

Je travaille actuellement avec UBL, XML, qui sont des formats que je peux directement injecter dans Kluwer, par exemple pour nos factures de ventes, ou pour importer nos fiches clients directement dans le logiciel.

Pour ce qui du blockchain, je n'en ai pas entendu parlé, je ne saurais pas dire les utilités que cela pourrait avoir pour le métier.

- Souhaitez-vous rajouter un élément ?

Au vu du métier qu'est la comptabilité, la digitalisation est selon moi très très importante. Notamment pour les fiduciaires qui essaient petit à petit de passer au digital, mais qui n'en ont pas le temps. Tous les outils digitaux soulagent quand même le travail.

Un de nos avantages chez Carlier est d'avoir un informaticien à nous qui consacre son temps à développer ce que nous lui demandons, ce qui nous permet d'avoir un bon programme « à nous » qui fonctionne.